



# L'INFORMATEUR

Volume 17

Numéro 5

Juin 2010

## MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

### MAIRE

Émilien Beaulieu

### CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Yvan Côté  
Louis Boulianne  
Francis Thériault  
Sarah Lebel  
Benoit Dubé  
Patrick Michaud

### BUREAU MUNICIPAL

35-A, rue Principale  
Packington QC G0L 1Z0  
☎ : 418 853-2269

☎ : 418 853-6067

@ : [info@packington.org](mailto:info@packington.org)

Denis Moreau, sec. très. Directeur général  
Landy Mc Nicoll, sec. Adjointe administrative

### COMMISSION DES LOISIRS DE

### PACKINGTON INC

☎ : 418 853-5290

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

### CACI

☎ : 418 853-2269

### CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

### GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

### INCENDIE & URGENCE

9-1-1

### O. M. H.

☎ : 418 853-2269

### SÛRETÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

## HEURE D'OUVERTURE EN PÉRIODE ESTIVALE

**Du 5 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2010**

Lundi au jeudi :

9 heures à midi;

13 h 30 à 16 h 30.

Vendredi :

9 heures à midi.

## \* RÉSUMÉ DES PRINCIPALES NOUVELLES DANS VOTRE MUNICIPALITÉ — BON MOIS DE JUIN!

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington vous informe que c'est la compagnie SEBCI qui réalisera les travaux d'épandage des abats pousière durant le mois de juin.

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington appui le projet de production de "panic érigé" sur les terres en friche mis de l'avant par la Coopérative Forestière Haut Plan Vert de Lac-des-Aigles en concertation avec le Club de gestion des sols du Témiscouata et le Club d'Encadrement Technique en Acériculture de l'Est.

## AVIS AUX CONTRIBUABLES

### CONTENEURS À DÉCHETS ET RECYCLAGE

#### 5<sup>E</sup> RANG NORD – 5<sup>E</sup> RANG SUD – 6<sup>E</sup> RANG – ROUTE DU LAC JERRY

Les conteneurs à déchets et recyclage sont réservés uniquement aux résidants des chalets si rapportant.

Pour vos matériaux de construction et autres matières récupérables, vous devez vous rendre à l'Écocentre secteur Dégelis pour les déposer.

Pour les contenants d'huile et de peinture, vous venez les porter au garage municipal.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer à l'Aide Mémoire 2010-2011 fourni par la Régie Intermunicipale des déchets de Témiscouata.

### Un doute?

### Une question?

Consultez le site Internet [www.ridt.ca](http://www.ridt.ca)  
ou composez le 1 866 789-RIDT (7438)

## CONCOURS LOCAL DE LECTURE

Le Concours Local de Lecture fut dès plus apprécié.

Classe de 1<sup>e</sup> année - Tirage le 19 mai 2010

La gagnante est : **Rosalie Chouinard** .

Classe de 2<sup>e</sup> année - Tirage le 21 avril 2010

Les gagnants sont : **Eden Dumont & Vincent Valcourt**

Classe de 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> année – Tirage le 21 avril 2010

Les gagnantes sont : **Kloé Caron de Saint-Jean-de-la-Lande & Mathias Plourde**

Classe de 5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> année – Tirage le 21 avril 2010

Les gagnants sont : **Alex Bouchard & Cédric Thériault**



## OFFRE D'EMPLOI

### Surveillant(e) de la plage municipale

La Municipalité de Packington est à la recherche d'un ou d'une surveillant(e) de la plage municipale. L'étudiant(e) devra être âgé(e) de 17 ans minimum, posséder toutes les qualifications demandées par la Croix-Rouge entre autres S.N.S. piscine ou plage.

L'emploi est d'une durée de 7 semaines soit du 28 juin au 14 août 2010.

L'emploi est du mercredi au dimanche, (30 heures par semaine).

De 9 heures à midi et de 13 heures à 16 heures.

Les étudiant(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal de Packington le plus tôt possible à :

Municipalité de Packington  
Monsieur Denis Moreau, directeur général  
35-A, rue Principale  
Packington QC G0L 1Z0

ou par courriel au : @ : info@packington.org

## NOUVEAU DANS LA PAROISSE

### ENTREPRENEUR EN FONDATION :

- Structures de béton et petits ouvrages de béton;
- Sollage – Planchers – Travaux de tout genre.

Partez sur des bases solides, appelez :



**Guillaume Bourgault**

**Packington**

**418 853-9087**

R-B-Q : 5592-3106-01

## MARCHÉ CHAMPÊTRE À NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Le samedi 17 juillet 2010, un marché champêtre se tiendra à Notre-Dame-du-Portage, de 9 heures à 16 heures. Il regroupera plus de 80 artistes et artisans de plusieurs municipalités de la région. Installée sur le site patrimonial de la place de l'église, des exposants offriront une belle variété d'œuvres et de produits (peintures, poteries, aquarelles, sculptures sur bois, paniers soufflés savons, bijoux, produits bio alimentaires et produits du terroir).

On pourra dîner sur place. Venez encourager les artistes et les artisans de chez-nous.

En cas de pluie, le marché aura lieu le 31 juillet.

Pour informations : Patrimoine et Culture du Portage – 418 862-2849.



**CLUB DE PÊCHE SPORTIVE**  
  
**MÉRUIMTICOOK**

**TOURNOI DE PÊCHE – LAC JERRY**

Le samedi 12 juin dernier se tenait notre tournoi de pêche dans le cadre des activités de financement pour l'ensemencement de notre Lac.

Trente-quatre (34) personnes se sont inscrites et trois (3) bourses ont été remises :

**250 \$ pour le 1<sup>er</sup> prix : Stéphane Dubé de St-Jean-de-Lalande**

(Touladi de 3 lb 1 oz et de 20 pc de longueur)



**100 \$ pour le 2<sup>e</sup> prix : Jacques Michaud de Beloeil**

(Touladi de 2 lb 15 oz et de 19,5 pc de longueur)



**50 \$ pour 3<sup>e</sup> prix : Gaëtan Malenfant de Upton**

(Moucheté de 1 lb 6 oz et de 15,25 pc de longueur)

Plusieurs prix ont été remis parmi nos membres et nous avons aussi une gagnante d'un tirage moitié-moitié de 104,50 \$ : **Madame Noëlla Albert.**

**Merci à tous les participants et félicitations aux gagnants!**

Prochaine réunion annuelle : Début 2011

**LE COMITÉ A BESOIN DE NOUVEAUX DIRECTEURS!**

Pour plus d'information, appelez au **418 853-5384**.

## ANNONCES CLASSÉES

### Logement à louer :

Logement de 4 1/2 pièces, avec beau grand grenier de 12' x 12', chauffé, éclairé : 400 \$. Communiquer au : **418 853-2863** ou **418 853-6009**.

### Laveuse et sècheuse à vendre :

Laveuse et sècheuse à vendre. Communiquer au : **418 853-3271**

## VENTE DE GARAGE du 24 juin au 4 juillet 2010

Nous avons beaucoup d'articles :

- ✚ Artisanat;
- ✚ Bijoux;
- ✚ Catalogues;
- ✚ Laizes de tapis;
- ✚ Lingerie;
- ✚ Linges à vaisselles;
- ✚ Meubles;
- ✚ Pantoufles
- ✚ Peinture fait à la main;
- ✚ Vaisselle;
- ✚ Et beaucoup d'autres choses.

Nous vous attendons en grand nombre. Bienvenue à toutes et tous.

Pour information, **contactez Gemma au 418 853-6660.**

**24, rue Principale à Packington**

## Citations renfermant une grande sagesse

«La seule place où le succès vient le travail c'est dans le dictionnaire.» — Arthur Brisbane

«L'essentiel en ce monde n'est pas l'endroit où nous sommes, mais la direction dans laquelle nous marchons.» — Oliver Wendell Holmes

«Le succès n'est pas la clé du bonheur. Le bonheur est la clé du succès. Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez.» — Albert Schweitzer

«Les sommets vaincus par les grands hommes ne furent pas atteints d'un vol instantané; mais pendant que leurs compagnons dormaient, ils montaient en peinant dans la nuit.» — Henry Wadsworth Longfellow

«Permettez-moi de vous révéler le secret qui m'a conduit à atteindre mon but. Ma force repose uniquement sur ma ténacité.» — Louis Pasteur

«Le succès est une décision. Décidez de ce que vous ferez de votre vie, sinon quelqu'un d'autre le fera pour vous.» — John Atkinson

«Une caractéristique des gens qui ont du succès c'est qu'ils sont orientés sur l'action. Une caractéristique des gens moyens c'est qu'ils sont orientés sur les paroles.» — Brian Tracy

CLAUDE GUIMOND – DÉPUTÉ RIMOUSKI - NEIGETTE – TÉMISCOUATA – LES BASQUES

**Claude Guimond**  
Député Rimouski-Neigette -  
Témiscouata - Les Basques



**TÉMISCOUATA**  
745, rue Commerciale  
Notre-Dame-du-Lac (Québec)  
G0L 1X0  
☎ : 418 899-6794  
☎ : 418 899-2212  
@ : [guimoc2@parl.gc.ca](mailto:guimoc2@parl.gc.ca)  
[www.claudeguimond.com](http://www.claudeguimond.com)

**BON ÉTÉ À VOUS TOUS!**



## RACHAT DES PARTS PRIVILÉGIÉES DE LA COOPÉRATIVE PÉTROLIÈRE DE PACKINGTON

En 2006, la coopérative a émis des parts **PRIVILÉGIÉES** d'une valeur de 10 \$ chacune.

Il était indiqué sur les certificats que ces parts étaient rachetables dans trois (3) ans.

Il est maintenant temps de faire rembourser vos parts si vous le désirez par la *Coopérative*.

Pour ce faire, vous devez remplir le coupon ci-dessous et le déposer aux endroits suivants :

- Bureau municipal de Packington;
- Épicerie des 4 sous.

Vous pouvez aussi poster ce coupon à :

**COOPÉRATIVE PÉTROLIÈRE**  
75, rue Principale  
Packington QC G0L 1Z0

Si vous ne faites pas cette démarche, votre part sera conservée dans nos dossiers et pourra être remboursée plus tard à votre demande.

Sur réception de votre demande de remboursement, un chèque vous sera acheminé par la poste.



Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le numéro de votre certificat si possible : \_\_\_\_\_

Le montant investi en 2006 : \_\_\_\_\_

Je désire racheter ma ou mes parts **PRIVILÉGIÉES** et je vous demande de m'envoyer mon chèque par la poste;

Signé le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## POUR FAVORISER LA RÉUSSITE... ... LE MENTORAT D'AFFAIRES!

C'est avec fierté que la SADC de Témiscouata a lancé un tout nouveau service qui permettra à des jeunes comme moins jeunes entrepreneurs de développer une relation privilégiée avec un *Témiscouatain* ou une *Témiscouataine* plus expérimenté(e) du monde de la gestion.

Différents intervenants et organismes socio-économiques du milieu nous ont accordé leur appui et encore mieux, nous sommes agréés par le Réseau M de la Fondation de l'Entrepreneurship dont nous pouvons profiter de l'expertise.

L'objectif du service est d'accroître le taux de survie des entreprises. Depuis l'année 2000, le service de mentorat pour entrepreneurs qu'offre la Fondation de l'Entrepreneurship et ses partenaires a permis de réaliser 3 200 jumelages mentor - mentoré et de doubler le taux de survie des entreprises, le faisant passer de 34 % (taux moyen) à 73 % (entreprises mentorées) 1.

Le partage du savoir-être, plus que le partage du savoir-faire, est au centre de la relation mentor - mentoré. Cette relation permet aux gestionnaires aguerris de faire perdurer leurs connaissances, tout en valorisant leur apport au développement local.

Le mentorat d'affaires est un accompagnement professionnel, confidentiel et accessible. Les mentors, ces femmes et ces hommes de chez nous, sont des gens de cœur, généreux et disponibles, possédant des expériences très diversifiées en matière de gestion du capital humain, de financement et de réalisation de leurs objectifs.

*«Nous sommes convaincus que par ce qu'ils sont, ils sauront être une source d'inspiration pour leurs mentorés. Ils sauront encourager nos jeunes entrepreneurs à n'être pas seulement «bons» mais «exceptionnels» et participeront ainsi à leurs réussites»* souligne Monsieur Vallier Daigle, président de la SADC de Témiscouata.



Première rangée (de gauche à droite) : Gaétan Ouellet, directeur à la SADC de Témiscouata, Anne Pelletier, coordonnatrice du service «Mentorat d'affaires Témiscouata», Vallier Daigle, président de la SADC de Témiscouata et chef-mentor du service «Mentorat d'affaires Témiscouata» et Nicolas Boucher, directeur adjoint du Réseau M, mentorat pour entrepreneurs de la Fondation de l'Entrepreneurship. Deuxième rangée (de gauche à droite) : Rosaire Beaulieu, Jean-Paul Moreau, Marcel Landry, Micheline Malenfant, Roger Robitaille et Louise Morin, l'équipe de mentors/es.



## Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue

85, Saint-Joseph Nord  
Rivière-Bleue (Qc) G0L 2B0



### LA VIEILLE GARE DE RIVIÈRE-BLEUE, un attrait de grande valeur sur la route des Frontières au Témiscouata

La Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue est heureuse de vous annoncer que les travaux de rénovation ainsi que l'aménagement intérieur de la gare sont terminés. Depuis la mi-mai, le public a donc accès à la boutique d'artisanat Le Riverain, à la galerie d'art Claude Théberge, située à l'étage supérieur, et au petit café.

Quant au musée, monté par Groupe GID, ingénierie culturelle, il ouvrira officiellement ses portes le 24 juin, mais d'ici là, il est tout de même possible de le visiter sur réservation au numéro suivant : **418 893-2219**.

Le prix d'entrée est de **5 \$ par personne** et de **10 \$ pour une famille**.

Rappelons que vous pouvez vous procurer le dépliant de «La vieille Gare» dans la plupart des bureaux d'accueil et d'information touristique du Bas Saint-Laurent ou au bureau municipal de Rivière-Bleue. Vous aurez du plaisir à naviguer sur le site **[www.garederivierebleue.com](http://www.garederivierebleue.com)**.

La Corporation du patrimoine est fière d'offrir aux visiteurs et aux citoyens de notre belle région, et surtout de la route des Frontières, un attrait patrimonial, tout en beauté, pour la prochaine saison touristique.

Micheline Massé  
Responsable des communications  
Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue

## CONCOURS LOCAL «MAISONS FLEURIES»



Le concours local «Maisons Fleuries» est de retour. Le Comité d'embellissement offre des prix de participation pour la catégorie «Résidence», et pour la catégorie «Commerce, Industrie, Institution, Organisme» qui sera tiré au hasard parmi les personnes inscrites.

Des mentions coup de cœur seront offertes aux personnes qui se seront démarquées.



La remise des prix se fera lors d'un brunch le dimanche 19 septembre 2010 au Chalet communautaire de Packington à compter de 11 heures.

Vous pouvez vous inscrire nombreux par téléphone au **418 853-2269** ou en remplissant le formulaire disponible au bureau municipal. Date limite d'inscription le 30 juillet 2010.

De plus, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un très bel été rempli de couleur.



*Le Comité d'embellissement de Packington*

## PLANTER UN ARBRE, C'EST PLANTER LA VIE



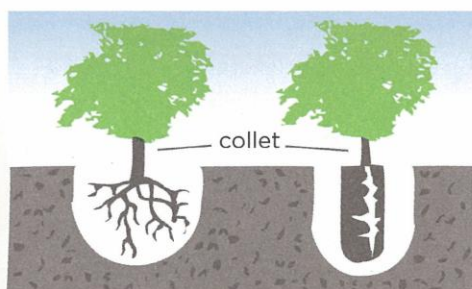
### Soins avant la mise en terre

- Manipulez votre plant avec précaution; évitez de le comprimer ou d'abîmer ses racines.
- Conservez-le dans un endroit frais, à l'ab du soleil et du vent, sans exposer les raci à l'air libre.
- Plantez-le le plus tôt possible (dans les 3 premiers jours après réception), sinon conservez ses racines dans de la terre humide.



### Comment le planter ?

- N'exposez jamais les racines au soleil ou au vent et gardez-les humides.
- Ameublissez le fond et ajoutez du terreau si le sol est pauvre.
- Déposez le plant verticalement, à la bonne profondeur (voir illustration).
- Remettez de la bonne terre jusqu'au collet et compactez-la autour des racines pour éliminer les poches d'air.
- Arrosez copieusement et coupez toutes les branches cassées.



Collet à égalité du sol et trou légèrement plus grand que la motte ou les racines

### Où le planter ?

- Dans un endroit ensoleillé ou semi-ombragé.
- Loin des arbres et des fils électriques.
- Évitez les endroits où la neige est soufflée et ceux susceptibles d'être piétinés.
- Choisissez un terrain bien drainé et un sol meuble (texture moyenne ou fine).

### Soins après la mise en terre

- Installez un repère pour éviter de piétiner le plant ou de l'endommager avec la tondeuse.
- Arrosez-le, sans toutefois l'inonder, le matin ou le soir pendant un ou deux jours après la plantation. Par la suite, arrosez au besoin, surtout en période de sécheresse.
- Arrachez les herbes (avec leurs racines) et les broussailles dans un rayon d'au moins 50 cm afin que le plant reçoive la lumière et puisse tirer du sol les éléments nécessaires à sa croissance.
- Surveillez les insectes pouvant s'attaquer au plant et les symptômes indiquant la présence de maladies (changement de couleur du feuillage, pousses flétries).
- Coupez les branches mortes ou cassées.
- Préparez l'arbre pour l'hiver; plantez un support rigide entouré de jute pour prévenir l'écrasement et le dessèchement; placez un paillis de feuilles, d'écorces ou d'herbes à sa base pour éviter le soulèvement des racines par le gel.

Ces plants sont gratuits.  
Ils ont obtenu un certificat de santé.

# ROUTE DES FRONTIÈRES NOTRE MENU TOURISTIQUE 2010

 **Route des Frontières**  
**Notre menu touristique 2010**

# WOW!

## J'AI LE GOÛT D'Y ALLER



### ACTIVITÉS À LA TABLE D'HÔTE



**Pohénégamook**  
SANTÉ-HELENAÏE (GATÉ)

## GAGNEZ vos vacances d'été 2010

sur [www.pohenegamook.com](http://www.pohenegamook.com)

### ACTIVITÉS À LA CARTE JUIN

- Ouverture de la saison touristique de la Route des Frontières**
- 5 Visites des attraits à Saint-Alexandre et à Rivière Bleue
  - 5 Kermesse Acti-Familles, Pohénégamook 418.893.5389
  - 6 Journées Portes ouvertes Camp Musical de Saint-Alexandre 418.495.2898
  - 6 **Descente en canot-kayak de la rivière Saint-François, de Pohénégamook à Rivière-Bleue** 418.893.1033
  - 6 Concert annuel de l'Écho des Frontières à Pohénégamook. 418.893.5675
- 12-13 **19<sup>ème</sup> Tournoi de pêche de Rivière-Bleue : lacs Long et Beau** 418.893.5688
- 23-24 Célébration de la fête nationale des Québécois
- 24 **Symposium de peinture à Saint-Marc-du-Lac-Long** 418.893.2316
- 27 Marche guidée dans les sentiers Le Bootlegger 418.893.2859

**FESTIVAL MUSIC «ART» SPORTIF** 23 au 27 juin présenté par **ASA** *Artists Association of St-Alexandre*

**Festival MusicART Sportif de Saint-Alexandre**  
26 juin 21h00 Eric Guzy / Alter Ego / Hommage Pink Floyd  
418-495-2440 #223  
[www.stalexandre.municipal.ca/section-evenement](http://www.stalexandre.municipal.ca/section-evenement)

- ### JUILLET
- 3-4 Tournoi de pêche sur le lac Pohénégamook 418.893.3140
  - 8 Les joudis du Camp musical de Saint-Alexandre à 19h30 **recital clarinette-piano**
  - 9-11 **Festival d'été de Saint-Marc**, 418.899.0236
  - 10 **Spectacle d'Éric Lapointe, Saint-Marc-du-Lac-Long** 893.2242
  - 11 Marché aux puces pour la Vieille Garde, Rivière-Bleue 418.893.2219
  - 15 Les joudis du Camp musical de Saint-Alexandre à 19h30, **recital violoncelle-piano**
  - 17 Tournoi de golf des mâchoires de vie 418.893.5122
  - 22 Les joudis du Camp musical de Saint-Alexandre à 19h30, **Concert surprise**

**BEACH PARTY**

**12<sup>e</sup> Super Beach Party**  
Plaisir assuré pour toute la famille.  
Jeux gonflables, DJ, animation, concours, volley-ball, parade de bateaux illuminés, groupes de musique (No Feedback, The Sidz up et Echoes -hommage à Pink Floyd), camping sur place.  
Plus 2000 personnes attendues.

24 juillet

- 26 Marche guidée dans les sentiers Le Bootlegger 418.893.2859
  - 28 Les joudis du Camp musical à 19h30, **Victor Pelletier, compositeur naturel**
- 30-31<sup>er</sup> août**  
**Festival du Bootlegger Rivière-Bleue** 418.893.5559 #13


[www.routedesfrontieres.com](http://www.routedesfrontieres.com)

**Le Bootlegger**  Marche guidée dans les sentiers Le Bootlegger tous les 4<sup>e</sup> dimanche du mois en vue de découvrir un décor féerique.

Voir ACTIVITÉS À LA CARTE

**Concerts gratuits**  
tous les jeudis à 19h30 à partir du 8 juillet.  
Contribution volontaire.  
Information : 418 495-2898

Voir ACTIVITÉS À LA CARTE pour la programmation.

**CAMP MUSICAL DE SAINT-ALEXANDRE** 

**19 juin au 22 août**

**Plage municipale Pohénégamook** 

Découvrez l'une des plus belles plages d'eau douce du Québec

- Prés d'un kilomètre de sable fin
- Camping sur place
- Quai d'évacuation et rampes
- Location de pédalos, canots, kayaks
- Caisse à outils, bar à café
- Appareil
- Volley ball et bords de waterboard

Information 418 859-2222

### AOÛT

5 Les joudis du Camp musical à 19h30, **Soirée Jazz** 418.495.2898

**BINEGAR POHENEGAMOOK SHOW 10** 

- Distribution de notes et cartes de participation
- Dîner de 50\$ par personne
- Show de magie et autres surprises
- 8 JULY - UNICEF MUSIC FUNDRAISER

Adm. : 10\$ en pré-vente • 15\$ à l'entrée

Plus de 2.500\$ en prix!!!

7 Août [www.binegarcampshow.com](http://www.binegarcampshow.com)  
Information: 418 859-2875

- 12 Les joudis du Camp musical de Saint-Alexandre à 19h30, **Répétition publique**
- 13 Concert du Camp musical de Saint-Alexandre à Rivière-du-Loup, 19h30
- 14 Concert International du chœur «Una Voce», à l'église de St-André, 19h30
- 15 **Fête des Acadiens : Tintamarre** 418.859.2222
- 15 Journée Western à Packington 418.853.3325

**Journée du patrimoine religieux sur la Route des Frontières**  
Pèlerinage à Notre-Dame-des-Champs, Pohénégamook, 8 h  
Visite de notre patrimoine religieux: églises, chapelles, croix de chemin, cimetières, 13 h à 16 h 418.893.2649

**Concert « Le quatuor à cordes de la tournée » à l'église d'Estcourt, 20 h 418.859.2222**

- 19 Les joudis du Camp musical de Saint-Alexandre à 19h30, **répétition publique avec Damien Robitaille Symphonique**
- 20 **Damien Robitaille Symphonique et le Camp musical de Saint-Alexandre, Centre Culturel de Rivière-du-Loup, 19h30 GRATUIT**
- 21 Journée champêtre à Rivière-Bleue 418.893.2219
- 22 Marche guidée dans les sentiers Le Bootlegger 418.893.2859

**TOURNOI DE GOLF DE LA ROUTE DES FRONTIÈRES**

22 Août Inscription 418.893.5504 # 223 Organisé par **Chambre de commerce du Transcontinental**

<http://www.pages.gouv.qc.ca/nat/couacs>

- 29 **Carmen en plein air** au Camp musical de Saint-Alexandre 418.495.2898

### SEPTEMBRE

11 septembre **RANDONNÉE PÉDESTRE ET CYCLISTE EN FAMILLE SUR LE CIRCUIT DU LAC MERUHTICOOK**

Le premier départ (distribution map) de 11,2 km, prévu à 10h30, du Km 2. Le deuxième départ de 8,2 km à 15h30, au Parc municipal de Packington

Pour information 418.853.2269 et 418.853.3100

- 26 Marche guidée dans les sentiers Le Bootlegger 418.893.2859

## PRÉSENTATION EN ART CONTEMPORAIN À LA BELLE ÉTOILE...

Un mystérieux événement va bientôt se produire dans quatre villages du Témiscouata. Une présentation en art contemporain à la belle étoile... C'est un événement innovateur, du jamais vu! Des artistes témiscouatains de haut niveau partageront avec nous leur production et leur vision du monde.

Pour plus de renseignements, contactez les responsables des bibliothèques des villages suivants : Auclair, Lejeune, Rivière Bleue et Saint-Eusèbe. Ou encore contactez Chantal à la MRC dont les coordonnées se trouvent à la fin de ce courriel.

**nous serons devant la bibliothèque  
à la belle étoile**

**9 heures ou 10 heures 30 ?**

**ce soir on s'éclaire à l'huile de tripe**

**Vendredi soir ou samedi soir?**

Le vernissage aura lieu les 18 et 19 juin 2010.

### VENDREDI SOIR

**Lejeune à 21 heures**

**Auclair à 22 h 30**

### SAMEDI SOIR

**Rivière Bleue à 21 heures**

**Saint-Eusèbe à 22 h 30**



## ÇA BOUGE SUR LA ROUTE DES FRONTIÈRES

La Route des Frontières «Route 289» vous invite à visiter certains des attraits majeurs sur cette route touristique qui ont débutés leur saison depuis le 5 juin.

À titre d'exemples, le Musée patrimonial Normantique et le vignoble La Marée montante de **Saint-Alexandre** vous accueilleront dès 10 h. De même, la Vieille Gare à **Rivière-Bleue** (418 893-2219), entièrement restaurée et transformée en musée, boutique d'art et d'artisanat et café, vous fera l'honneur d'une avant-première, l'ouverture officielle au public étant prévue le jeudi 24 juin. La Chapelle évangélique Baptiste **au pied du lac Long à Rivière-Bleue** vous ouvre ses portes pour vous raconter son histoire. Les heures d'accès sont de 10 heures à 16 heures.

Les mélomanes ne seront pas en reste : le Camp musical de Saint-Alexandre vous convie à un dimanche porte ouverte (418 495-2898) et la chorale l'Écho des Frontières tient son Gala musical à partir de 12 h 30 à Pohénégamook (418 893-5675).

Téléchargez votre guide sonore ou consulter la liste des évènements sur [www.routedesfrontieres.com](http://www.routedesfrontieres.com)

L'été s'annonce chaud sur la Route des Frontières. Wow! J'ai le goût d'y aller !



(Source : Nicolas Gagnon)

## LA PROCHAINE FOIS QUE VOUS FEREZ UNE VENTE DE GARAGE, N'OUBLIEZ PAS, LA SÉCURITÉ AVANT TOUT!

### INFORMATION A L'INTENTION DES VENDEURS LES VENTES DE GARAGE – 2009

Toute personne qui tient une vente de garage est tenue par la loi de s'assurer que les produits qu'elle vend, qu'ils soient neufs ou usagés, sont sécuritaires et conformes aux normes de sécurité en vigueur. Il est important de ne vendre que des articles en bon état et de vous débarrasser des produits endommagés. Avant de vendre un produit dans une vente de garage, vérifiez auprès de Santé Canada ou du fabricant si le produit a fait l'objet d'un rappel et si le problème a été corrigé. Ne vendez pas un produit qui a été rappelé et dont le problème n'a pas été réglé. Détruisez-le pour que personne ne puisse s'en servir et jetez-le à la poubelle.

Pour consulter les rappels affichés par Santé Canada, rendez-vous à l'adresse suivante :

**[www.santecanada.gc.ca/rappels-spc](http://www.santecanada.gc.ca/rappels-spc)**

Santé Canada administre la *Loi sur les produits dangereux*, qui renferme des exigences pour certains produits de consommation, dont beaucoup sont destinés aux enfants. Selon la loi, il est interdit d'importer, de vendre, de donner (y compris prêter) ou de distribuer des produits qui ne répondent pas aux exigences de la *Loi sur les produits dangereux*.


Tous les cosmétiques vendus au Canada doivent satisfaire aux exigences de la *Loi sur les aliments et drogues*, du *Règlement sur les cosmétiques* en vigueur et de toute autre loi applicable pour assurer qu'ils sont sécuritaires à l'emploi et ainsi éviter tout risque pour la santé.

**Voici une liste de certains des produits qui doivent absolument satisfaire aux exigences en matière de sécurité de la *Loi sur les produits dangereux* et du *Règlement sur les cosmétiques* :**

**Barrières pour bébé** - Au Canada, il est illégal de vendre des barrières pour bébé qui présentent de grandes ouvertures en losange ou en « V » sur la partie supérieure. Un enfant pourrait s'y prendre la tête et s'étrangler. Une barrière pour bébé ne peut être vendue sans les renseignements suivants : nom du fabricant, numéro de modèle, date de fabrication et instructions relatives à l'utilisation et à l'installation.

**Marchettes pour bébé (interdites)** - La vente de marchettes pour bébé est illégale au Canada depuis avril 2004. De plus, on recommande à quiconque possède une telle marchette de la détruire avant de la jeter pour éviter que personne d'autre ne l'utilise.

**Sièges d'auto** - Les sièges d'auto doivent respecter les *Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada*. Avant de vendre un siège d'auto usagé, informez-vous auprès de Transports Canada (**1-800-333-0371** ou **[www.tc.gc.ca/securiteroutiere](http://www.tc.gc.ca/securiteroutiere)**) pour en savoir davantage et vérifier s'il a fait l'objet d'un rappel.




**Bijoux pour enfants** - Le plomb est très toxique. De couleur bleu-gris, le plomb est un métal lourd et mou souvent utilisé dans la fabrication de bijoux bon marché. Un enfant peut s'empoisonner s'il suce, mâchonne ou avale un bijou qui contient du plomb. Les bijoux contenant du plomb et recouverts d'un enduit protecteur ou décoratif ne sont pas sécuritaires car les enfants peuvent facilement enlever cet enduit avec leurs dents. Si vous ne savez pas si les bijoux contiennent du plomb, il vaut mieux ne pas les vendre.

**Vêtements de nuit pour enfants** - Les vêtements de nuit amples (y compris les peignoirs de bain, les nuisettes et les pyjamas amples) qui sont en coton ou mélange de coton prennent feu plus facilement. Seuls les vêtements de nuit amples en polyester, en nylon ou un mélange de polyester-nylon satisfont aux exigences d'inflammabilité. Le coton ou les mélanges de coton ne peuvent servir qu'à la confection de vêtements serrés, comme les grenouillères et les pyjamas polo.

**Cosmétiques** - Des produits cosmétiques usagés, périmés ou endommagés ne devraient jamais être vendus car ils pourraient contenir des bactéries nocives susceptibles de causer des éruptions cutanées ou des infections. De plus, certains renseignements obligatoires pourraient être manquants, notamment les ingrédients, les avertissements et le mode d'emploi approprié. Un cosmétique se définit comme suit : produit de beauté (maquillage, parfum, crème pour la peau, vernis à ongles) ou de toilette (dentifrice, savon, shampooing, crème à raser, désodorisant) pouvant servir à embellir, à purifier, ou à modifier le teint, la peau, les cheveux ou les dents.

**Lits d'enfant** - Le nom du fabricant, le numéro de modèle, la date de fabrication et les instructions d'assemblage doivent accompagner les lits d'enfant. Les lits d'enfant fabriqués avant septembre 1986 ne respectent pas les normes de sécurité actuelles. Il est donc illégal de les vendre. Par ailleurs, le matelas utilisé avec le lit doit s'ajuster parfaitement, l'espace entre le matelas et les barreaux ne devant pas dépasser 3 cm. Il est aussi important que l'espacement entre les barreaux ne dépasse pas 6 cm. Les montants d'angle ne devraient pas avoir plus de 3 mm de haut. Le support de matelas doit être fermement fixé aux panneaux de bout. Les lits dont le matelas est soutenu par des crochets en forme de S ou de Z ne sont pas sécuritaires et ne doivent pas être vendus. Enfin, les lits d'enfant présentant des signes visibles de dommages ou auxquels il manque des pièces ou des informations doivent être détruits.



**Torches de jardin** - Les torches de jardin (celles de type «Tik») ont deux parties : un piquet de bois (bambou) ou de métal fiché dans le sol ou fixé sur le côté d'une terrasse et un réservoir de combustible contenant une mèche. Ce réservoir, qui surmonte normalement le piquet, contient du kérosène, de la citronnelle ou un autre combustible liquide, dont l'ingestion pourrait avoir des effets très nocifs, voire mortels, chez un enfant. Parmi ces produits actuellement utilisés à la maison, beaucoup ne respectent pas les normes de sécurité de Santé Canada relatives à l'étiquetage et à l'emballage. Il n'est pas recommandé de revendre ce type de produit.

**Casques de hockey et protecteurs faciaux** - Les casques de hockey et les protecteurs faciaux vendus au Canada doivent satisfaire aux normes de sécurité établies par l'Association canadienne de normalisation (CSA). S'il n'y a pas d'étiquette de la CSA sur le produit, il faut le jeter. Un casque de hockey a une durée de vie d'environ trois à cinq ans. Ainsi, un casque ne doit pas être vendu s'il a plus de cinq ans, s'il présente des signes visibles d'endommagement, s'il a subi un choc important ou s'il lui manque des pièces. La date de fabrication doit apparaître sur l'étiquette du casque, qui doit également être muni d'une jugulaire

**Fléchettes de pelouse (interdites)** - La vente de fléchettes de pelouse à bout allongé est illégale au Canada.

**Parcs pour enfants** - Ne vendez pas un parc qui comporte des boulons saillants ou dont les côtés (vinyle ou filet) sont déchirés. Les côtés en tissu maillé doivent être de type moustiquaire. Lors de la vente d'un parc pliant, assurez-vous que tous les dispositifs de verrouillage fonctionnent et que les instructions de montage sont comprises. Le nom du fabricant, le numéro de modèle et la date de fabrication sont des informations qui doivent toujours accompagner un parc pour enfants.

**Poussettes** - Les poussettes et les landaus fabriqués avant 1985 risquent de ne pas respecter les normes de sécurité en vigueur et ne devraient pas être vendus. Les poussettes doivent être munies d'une ceinture abdominale ou d'un dispositif de retenue solidement fixé au siège ou au cadre. Assurez-vous que les freins et les mécanismes de verrouillage des modèles pliants fonctionnent bien. Assurez-vous aussi que les roues sont solidement fixées. Le nom du fabricant, le numéro de modèle et la date de fabrication sont des informations qui doivent toujours accompagner une poussette.

**Jouets** - Les jouets en mauvais état, brisés, aux bords acérés ou qui comportent une pointe aiguë ou encore des jouets rembourrés qui ont des yeux ou un nez mal fixés sont dangereux et ne doivent être vendus. De nombreux jouets ont récemment été rappelés en raison de leur teneur élevée en plomb. Avant de vendre un jouet, vérifiez d'abord s'il a fait l'objet d'un rappel.

**Jouets aimantés** - Les petits aimants puissants utilisés dans la fabrication de jouets, de figurines, de nécessaires scientifiques, de jeux de société et d'autres articles ménagers peuvent constituer un risque si l'article lui-même est assez petit pour être avalé ou si le petit aimant se détache du produit et qu'il est avalé. Si un enfant avale plus d'un aimant sur une courte période, ceux-ci peuvent s'attirer pendant qu'ils se déplacent dans les intestins. Les aimants peuvent alors tordre les intestins et provoquer un blocage ou ils peuvent déchirer la paroi intestinale. Les conséquences peuvent être très graves et parfois mortelles. Vérifiez que les jouets ne présentent pas d'aimants mal fixés avant de les vendre. Comme des produits de ce type ont récemment fait l'objet d'un rappel, assurez-vous que vos jouets n'étaient pas visés avant de les vendre.

### **Exemples d'autres produits qui présentent un risque pour la sécurité**

**Cordons sur les vêtements d'enfants** - Les cordons, en particulier sur les combinaisons de ski, les blousons et les pulls molletonnés, peuvent s'accrocher à l'équipement de terrain de jeu, aux clôtures et autres objets. Avant de vendre un vêtement d'enfant, on doit retirer tous les cordons.

**Casques (autres que les casques de hockey)** - Les casques, comme ceux utilisés pour faire du vélo, du patin à roues alignées ou de l'équitation, sont conçus pour protéger la tête contre un seul impact. Il n'est pas recommandé de revendre ce type de produit.

**Anneaux et sièges de bain pour bébé** - Il n'est pas recommandé de revendre ces produits puisque les ventouses ou tout moyen utilisé pour fixer le produit dans le bain peut faire défaut. Ces produits ne sont PAS des dispositifs de sécurité. De nombreux bébés sont morts noyés après avoir été laissés seuls dans un anneau ou un siège de bain et ce même pour une courte période de temps. Le fait de revendre un siège ou un anneau de bain peut être particulièrement dangereux si les avertissements ou les instructions qui venaient avec le produit au moment de son achat et qui informaient l'utilisateur des graves dangers de noyade sont périmés ou manquants.

**Stores** - Les enfants peuvent se prendre la tête dans les cordons et les chaînettes de stores et de rideaux et s'étrangler. La tête peut rester coincée dans la boucle d'un cordon, qui agit alors comme noeud coulant, et les longs cordons peuvent s'enrouler autour du cou. Il n'est PAS recommandé de revendre les produits de ce type, parce qu'ils pourraient ne pas y avoir d'étiquette montrant comment garder les cordons hors de la portée des enfants. Les cordons de traction à boucle des stores et des rideaux doivent toujours être munis d'un dispositif de réglage de la tension, ainsi que d'un dispositif d'arrêt qui empêche l'enfant de tirer le cordon intérieur.

Pour en savoir davantage à propos des cordons de stores et de rideaux, consultez la page Web suivante : [www.santecanada.gc.ca/cordons-stores](http://www.santecanada.gc.ca/cordons-stores).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Sécurité des produits de consommation de Santé Canada, au 1-866-662-0666, ou par courriel, à l'adresse [cps-spc@hc-sc.gc.ca](mailto:cps-spc@hc-sc.gc.ca), ou visitez son site Web, à l'adresse [www.santecanada.gc.ca/spc](http://www.santecanada.gc.ca/spc)

Pour consulter les rappels affichés par Santé Canada, rendez-vous à l'adresse suivante : [www.santecanada.gc.ca/rappels-spc](http://www.santecanada.gc.ca/rappels-spc)



BONNE SAISON ESTIVALE 2010  
BONNE SAISON ESTIVALE 2010

# *BONNE FÊTE PAPA*

# *BONNE FÊTE GRAND-PAPA*





## Concours québécois en entrepreneuriat

### Le Bas-Saint-Laurent couronne ses gagnants Le Témiscouata se démarque!

Le Gala des prix régionaux de la 12<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat (CQE) a eu lieu le 7 mai 2010 à l'École secondaire L'Arc-en Ciel de Trois-Pistoles sous la présidence d'honneur de Mme Francine Ouellet des BLOproduits de Sainte-Rita et lauréate de deux prix régionaux lors de la 11<sup>e</sup> édition.

«Le Concours québécois en entrepreneuriat, ce n'est pas seulement la chance de remporter un prix, c'est bien plus encore. Présenter un projet scolaire ou un plan d'affaires, ça signifie s'embarquer dans une aventure entrepreneuriale, une aventure qui permet de développer des valeurs comme le leadership, l'autonomie, le travail d'équipe, la confiance en soi et la solidarité » précise Annie Mercier, coordonnatrice régionale.

#### Volet Entrepreneuriat étudiant

Le volet *Entrepreneuriat étudiant* maintient un taux de participation remarquable avec 345 projets soumis à l'échelle bas-laurentienne. Ce volet encourage la création de projets favorables au développement de valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire, et ce, du primaire à l'université. Notons que les projets *Les futés du primaire* de l'École Gérard-Collin de Cabano, catégorie Primaire 3<sup>e</sup> cycle, et *Manger sainement* du Centre de formation professionnelle du Fleuve-et-des-Lacs dans la catégorie Formation professionnelle et Éducation des adultes ont leur laissez-passer pour le Gala national. Quant au projet *Trans-Vermi* de l'École secondaire du Transcontinental, il obtient un prix spécial régional, le *Prix Persévérance scolaire*.

#### Volet Création d'entreprise

Le volet *Création d'entreprise* s'adresse aux entrepreneurs qui en sont à leurs premiers pas dans le démarrage de leur entreprise. Ce sont 79 personnes qui ont présenté 44 projets dans ce volet, ce qui représente une augmentation de 30 %. Dans la catégorie Exploitation, Transformation, Production, *Épure-Ébénisterie* d'art de Packington rafle le 2<sup>e</sup> prix, en plus du prix spécial régional en Développement durable. Le *Garage Sébastien Gagné* remporte également le 2<sup>e</sup> prix en Transmission d'entreprise et finalement, les prix Coups de cœur du jury vont à la *Vieille Gare de Rivière-Bleue* et à l'entreprise *Le Mixeur* dans la MRC des Basques.

#### Et les grands gagnants sont...

Cette année, le prix du *Meilleur projet en Entrepreneuriat étudiant* a été remis au projet **Accès eau Runyinya-Rwanda de l'Université du Québec à Rimouski**. Cette équipe de jeunes ingénieurs se spécialise dans le développement de pompes pour permettre à ces populations d'avoir accès à l'eau. En plus de remporter la bourse de 1 000 \$ associée à ce prix, ce groupe a reçu le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie Universitaire collectif avec une bourse de 950 \$.

Le prix du *Meilleur projet en Création d'entreprise* a été attribué à **Technologie InovaWeld**. Cette entreprise de La Pocatière s'est démarquée par les expériences antérieures des promoteurs et une sphère d'activité de haute technologie à fort potentiel et ce, en région. Elle a reçu une bourse de 1500 \$.

Notons qu'un peu plus de 25 000 \$ ont été attribués lors du Gala. Le Gala national aura lieu au Centre des Congrès de Québec le 17 juin prochain.

## AMÉLIORONS ET EMBELLISSONS

### NOS PAYSAGES VILLAGEOIS SUR LA ROUTE DES FRONTIÈRES



Depuis 2009, la Corporation touristique de la Route des Frontières et ses 10 municipalités partenaires, de concert avec la Chambre de commerce du Transcontinental, se sont engagées dans une vaste opération de sensibilisation à l'embellissement.

Cette démarche a conduit à l'adoption de la Charte des Paysages, un engagement envers l'environnement et les paysages de la Route des Frontières. Aujourd'hui, la Corporation touristique lance un appel pressant à tous, citoyens, commerçants et entrepreneurs, à profiter de la saison printanière pour faire le grand ménage de leur propriété.

La Chambre de commerce s'implique dans cette opération parce qu'elle juge que les commerces et entreprises sont les principales sources de nuisance visuelle dans les paysages villageois. Elle invite ses membres à collaborer avec les municipalités pour apporter des changements durables qui contribueront à rehausser l'image des entreprises. D'ailleurs, deux entreprises membres, Lionel Charest & Fils et Transport CF Morin, passeront à l'action et effectueront cette année des rénovations majeures à leurs établissements situés sur la route touristique.

Les municipalités, qui misent avant tout sur l'exemple et la sensibilisation, annoncent d'autres initiatives et des actions concrètes pour 2010. À titre d'exemples : l'embellissement de la rue du Quai à Saint-André, des jardinières et plantations de fleurs à divers endroits du secteur urbain de Saint-Alexandre, l'aménagement d'un belvédère à la montagne de la Croix de Pohénégamook, la mise en œuvre d'incitatifs au nettoyage et à la rénovation extérieure à Rivière-Bleue, des aménagements floraux à différents édifices municipaux de Packington, l'aménagement paysager au parc municipal de Saint-Marc-du-Lac-Long, l'inscription aux Fleurons du Québec pour Saint-Jean-de-la-Lande.

De plus, toutes ces municipalités vont distribuer avec leur prochain journal municipal, le dépliant sur les paysages de la Route des Frontières. Ce dépliant, qui se veut avant tout un outil de sensibilisation, démontre qu'on a des paysages magnifiques à offrir à nos visiteurs. Disponible dans les bureaux municipaux et touristiques, il laisse entrevoir les richesses du paysage littoral ou ceux des montagnes et forêts, des paysages agricoles ou des lacs et rivières sans oublier les patrimoines villageois dont nous sommes tous et toutes les dépositaires et principaux responsables.

Car il reste que ce sont d'abord nous, les citoyens et citoyennes vivant aux abords ou près de cette route et les entreprises qui y ont pignon sur rue, qui sommes responsables de l'image offerte à nos visiteurs. Oui, ensemble, améliorons et embellissons nos paysages villageois, c'est une question de développement.



*De gauche à droite : En arrière - Luc Chouinard, maire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Clause Pelletier, conseiller de Rivière-Bleue, Ginette Bélanger, secrétaire à Saint-Marc-du-Lac-Long, Serge Boulet, maire de Saint-Jean-de-la-Lande, Louise Labonté, maire de Pohénégamook. En avant : François Dumont, directeur général de Pohénégamook, Alain Parent, vice président de la Corporation touristique et conseiller de Saint-André, Marielle Landry, présidente de la Chambre de commerce du Transcontinental, Thérèse Beaugard, administratrice à la Chambre de commerce et à la Corporation touristique.*

# Nos parcs nationaux ont besoin d'Amis !



## Parc national du Lac-Témiscouata

### CRÉATION D'UNE ASSOCIATION AMIS DES PARCS

Joignez-vous aux **Amis du parc national du Lac-Témiscouata!**

Vous êtes un amant de la nature?

Vous aimez le parc national du Lac-Témiscouata?

Vous avez à cœur sa protection?

Vous voulez faire connaître ses richesses et sa beauté?



Contactez les Amis des parcs...

... Des citoyens ayant à cœur la protection et la mise en valeur des parcs nationaux du Québec

Pour informations : **418 648-2104**

[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)

Protégez votre parc national en fondant une association «Les Amis des Parcs» dans votre région. Nous pouvons vous aider !

Les Amis des Parcs nationaux réunissent des citoyens ayant à cœur la protection des milieux naturels. Ils forment un organisme sans but lucratif et autonome.

Ces associations indépendantes sont gérées par un conseil d'administration composé de citoyens bénévoles de la région. Ce sont eux qui déterminent les orientations et les activités de l'association.

Une association d'Amis des Parcs permet de participer, de façon concrète, à la protection et la conservation des parcs nationaux pour les générations futures.

**Nature Québec** encourage et soutient la mise sur pied d'associations de bénévoles « Les Amis des Parcs » dans les régions avoisinant un parc national québécois. **Nature Québec** offre un soutien logistique pour le démarrage de votre association.



Selon vos besoins :

- Un bénévole peut vous rencontrer pour offrir des conseils et des outils pour le démarrage de votre association ;
- Un soutien financier peut vous être accordé pour défrayer les coûts d'incorporation;
- Des outils et des modèles de fonctionnement d'associations similaires vous seront transmis.

Parce que leur parc national est une richesse à leurs yeux, Les Amis veillent sur lui.

## L'association « Les Amis des Parcs » peut agir en :



Stimulant la participation du public aux activités de plein air;



Sensibilisant à la protection des milieux naturels et de la biodiversité ainsi qu'à l'appréciation et au respect de la nature;



Faisant la promotion des connaissances botaniques, fauniques, géologiques et historiques de leur parc national;



Encourageant l'appartenance du parc national à sa région;



Parrainant des événements;



Encourageant la recherche et la protection du parc.



Protégeons les milieux naturels exceptionnels : que chaque parc national du Québec ait son groupe d'Amis...

... Les Amis des Parcs :

Une association de citoyens qui ont à cœur la protection des parcs du Québec.



Nature Québec est un organisme à but non lucratif qui regroupe des individus et des organismes, et qui oeuvre à la protection de la nature et de sa biodiversité. Depuis plus de 25 ans, Nature Québec agit pour protéger et conserver la nature. Impliqué depuis le tout début dans la sauvegarde et le développement du réseau québécois des parcs, Nature Québec a souligné en 2007 les 30 ans de la Loi sur les parcs par une journée de réflexion sur l'avenir de nos parcs.

La création d'un réseau d'Amis des Parcs est une des voies porteuses d'avenir qui a été privilégiée lors de cette journée. À cette occasion, les participants ont demandé le support de Nature Québec pour initier cette démarche.

De nombreux groupes d'Amis à l'oeuvre partout au Canada et aux États-Unis ont déjà fait la preuve de l'importance de tels regroupements pour le rayonnement des parcs.

Contactez-nous :

870, avenue De Salaberry, bureau 207

Québec QC G1R 2T9

☎ : 418 648-2104 ou 450 297-0986

☎ : 418 648-0991

@ : [amisdesparcs@naturequebec.org](mailto:amisdesparcs@naturequebec.org)

[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)

**Votre parc  
a besoin de vous!**

## BRUNCH DE LA FÊTE DES PÈRES

Le Dimanche 20 juin 2010 au chalet communautaire dès 11 heures.

Venez découvrir le :

- Nouveau Père de l'année
- Et le gagnant du moitié-moitié.

Votre Brigade Incendie de Packington

Pour informations :

Pauline : 418 853-3331  
Amélie : 418 853-5799

***On vous attend en grand nombre!***

## FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Venez fêter au Camping de la plage **le samedi 26 juin 2010**

Souper  
Feu extérieur  
Feux d'artifice  
Et...

... Musique sous l'animation de Stéphane Ouellet

Le coût du souper est de 7 \$  
Le souper députe à partir de 17 h 30.

Je serai fermé le 19 juin toute la journée.

**De retour le dimanche 20 juin de 8 heures à 20 heures.**

**Bonne Fête à tous les papas**

*Thérèse Ducas*

## LA COMMISSION DES LOISIRS REMERCIE...

La Commission des Loisirs tient à remercier la population pour leur participation au brunch de la Fête des Mères.

## MERCI à nos commanditaires

- Coiffure Lumière de Dégelis;
- Esthétique en Beauté de Packington;
- Fleurs de Rêve inc. de Dégelis ;
- Serres de la Savane de Saint-Louis-du-Ha! Ha!.

**Merci aux généreuses dames pour leurs succulents desserts et spécialement**

**à Béatrice Ouellet**



à la Maman de l'Année

Madame Denise Dupuis.

## PARUTION DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL L'INFORMATEUR

Vos messages peuvent nous être apportés en tout temps.

Vous pouvez venir nous les remettre directement au bureau municipal.

Vous pouvez nous les faire parvenir aussi par :

Bélinographe (télécopieur) : 418 853-6427

Courriel : info@packington.org

Courrier : 35-A, rue Principale  
Packington QC  
G0L 1Z0

Téléphone : 418 853-2269

### ÉVÉNEMENTS À VENIR

Afin d'ajouter des informations utiles à votre bulletin, nous incluons un calendrier des événements à venir. Ces événements peuvent être des échéances de la municipalité pour des projets, des jours fériés, des événements relatifs aux ressources humaines et des événements sociaux ou permettant de stimuler le moral des troupes.

Fête des Pères 20 juin

Brunch de la Fête des Pères 20 juin  
au chalet communautaire

Fête nationale des Autochtones 21 juin

Jour férié – Fête nationale du Québec 24 juin

Fête de la Saint-Jean 26 juin

au Camping de la Plage à Packington

Jour férié – Fête du Canada 1<sup>er</sup> juillet

Journée internationale des coopératives 3 juillet

Journée mondiale de la population 11 juillet

Le dimanche 19 septembre prochain :

Brunch au Chalet communautaire où se fera la remise des prix pour le **Concours Maisons fleuries**.

#### JUIN 2010

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

#### JUILLET 2010

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

#### AOÛT 2010

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				